

# Assemblée ordinaire

## Paroisse de Bonnefontaine

Les paroissiennes et paroissiens de la paroisse de Bonnefontaine sont convoqués en assemblée ordinaire **le jeudi 22 avril 2021 à 20h00** à la salle sous l'école de Bonnefontaine. L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

**Recommandation de l'OFSP et de l'OCC :**  
**De façon à ce que la salle puisse être organisée de manière à respecter les règles de distanciation sociale entre les personnes, les paroissiennes et paroissiens qui désirent participer à l'assemblée sont priés de s'inscrire par mail à [secretariat.bonnefontaine@paroisse.ch](mailto:secretariat.bonnefontaine@paroisse.ch) ou par tél. au 026 413 30 91 (heures de repas). Merci d'avance.**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 juillet 2020\*
2. Comptes 2020
  - a) de fonctionnement
  - b) rapport de la commission financière
3. Budget 2021
  - a) de fonctionnement
  - b) d'investissement
  - c) rapport de la commission financière
4. Informations pastorales
5. Divers

\*le procès-verbal ne sera pas lu, mais il pourra être consulté sur le site [www.paroisse.ch](http://www.paroisse.ch) ou sur rendez-vous chez Brigitte Richard, Rte du Village 108, 1724 Oberried tél. 026 413 30 91.

Lors de l'assemblée générale du 25 mars 2010, il a été décidé de joindre au dos de la convocation un récapitulatif des comptes et du budget. Toutefois, si vous êtes intéressés à recevoir le dossier complet, vous pouvez l'obtenir auprès de Mme Brigitte Richard tél. 026 413 30 91 ou le consulter sur le site [www.paroisse.ch](http://www.paroisse.ch).

Dans l'espoir de vous voir nombreux à notre assemblée, recevez, chères paroissiennes et chers paroissiens, nos cordiales salutations.

Le Conseil de paroisse de Bonnefontaine